



TERMES DE REFERENCE
pour le recrutement d'un consultant-formateur
en matière de planification stratégique des Organisations de la
Société Civile au Maroc

Employeur	Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med)
Titre	Consultant-formateur en matière de planification stratégique des Organisations de la Société Civile
Lieu de la prestation	Maroc
Type de contrat	Contrat de service
Durée	07 jours
Date de mise en œuvre	Avril 2017

I- CONTEXTE – LE PROGRAMME PPI-OSCAN

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-Med), basé à Malaga en Espagne est en charge de la mise en œuvre du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN) financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et la fondation MAVA.

L'objectif général du programme est de renforcer la capacité technique, administrative et financière d'Organisations de la Société Civile (OSC) émergentes de quatre pays d'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) pour qu'elles soient en mesure de développer à court terme des initiatives concrètes de terrain et qu'elles soient à même, à plus long terme, de contribuer à la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions nationaux de conservation et valorisation de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique.

Le programme PPI-OSCAN poursuit les quatre objectifs suivants :

1- Soutenir des projets de terrain liés à la conservation de la biodiversité, à la gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique.

Le programme vise à renforcer les OSC émergentes agissant dans le domaine de l'environnement afin qu'elles puissent se développer, se structurer et devenir des organisations autonomes et durables, capables de développer des projets concrets de terrain.

Ce renforcement se fait principalement par la pratique : le programme porte sur l'appui à la mise en œuvre et/ou la consolidation de projets innovants, par le biais de petites subventions allant de 10.000 € à 30.000 €, destinées aux 37 organisations financées sur la base de leurs projets réparties dans les quatre pays bénéficiaires.



2- Renforcer les capacités administratives, financières et techniques des OSC

Afin que les subventions accordées dans le cadre du premier objectif servent réellement d'instrument de renforcement des OSC, il est nécessaire de les accompagner d'un système de formation collectif mais aussi et surtout d'un suivi personnalisé qui permettra aux OSC participants au programme d'améliorer leurs compétences en matière de gestion de projets, ainsi que de gestion des organisations et de connaissances techniques liées aux domaines touchés par les projets mis en place.

3- Favoriser la mise en réseau des OSC et leur participation dans les espaces de dialogue avec les gouvernements

Il s'agit d'encourager une culture de collaboration entre les OSC afin qu'elles développent des synergies entre leurs différentes initiatives et qu'elles soient capables de mettre en place des initiatives de moyenne ou grande envergure – qu'il s'agisse de projets, d'actions d'influence politique ou autres – basées sur leurs capacités respectives.

4- Capitaliser et diffuser les expériences à l'échelle nationale et régionale

Il s'agit de développer une stratégie de communication différenciée – basée sur un ensemble d'instruments (organisations de conférences, partenariats médiatiques, création d'une page web et mise en réseau avec d'autres pages web, création de brochures et de newsletter). Elle fera appel aussi aux médias de masse ayant un intérêt pour les OSC et les thématiques traitées, ainsi qu'aux comités nationaux de l'UICN

II- LE PPI-OSCAN AU MAROC

Le tissu associatif marocain a bénéficié, dans le cadre du Programme de Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN), d'un appui de l'UICN Med en partenariat avec le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, pour le financement de 10 projets répartis sur le territoire national. Les projets retenus sont en cours de mise en œuvre par leurs associations respectives pour une période qui s'étale de 2015 à 2017.

Toute la documentation utile (information sur le programme, conditions de participation, OSC retenues et projets financés, état de mise en œuvre des projets, premiers rapports d'avancement) à la présente prestation sera mise à la disposition du consultant/formateur.

Après l'écoulement d'une année de mise en œuvre des projets et suite aux premiers rapports d'avancement présentés par les associations bénéficiaires conformément aux conventions de financement, l'UICN-Med, gestionnaire du PPI-OSCAN, lance un appel à candidature pour le recrutement d'un consultant-formateur pour la réalisation d'une formation sur la planification stratégique pour les organisations de la Société Civile au Maroc.

L'objectif de cette formation est de permettre aux membres des associations bénéficiaires de l'appui du PPI-OSCAN de développer la vision et la mission de leurs associations pour que leurs actions et interventions soient plus pertinentes d'une part, et pour qu'elles puissent accompagner les plans d'action nationaux en termes de conservation de la biodiversité, de la lutte contre la désertification et l'atténuation des effets des changements climatiques.



Les conventions de financement des projets ont été signées en novembre 2015. La mise en œuvre des projets s'étalera jusqu'en juin 2017.

III- FONCTIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT-FORMATEUR TRICE)

Placé sous la responsabilité du coordonnateur régional du projet basé à l'UICN-Med à Malaga, et en collaboration avec le coordinateur national du programme au Maroc, le descriptif des tâches attendues du consultant-formateur, porte sur ce qui suit :

1. DESCRIPTION DE LA PRESTATION :

Objectif global : Renforcer les capacités des associations bénéficiaires du PPI-OSCAN au Maroc en matière de planification stratégique associative.

Résultats attendus

A l'issue de la formation :

- Les 10 acteurs associatifs maîtrisent les principes de base d'une planification stratégique conformément aux critères et aux méthodologies en vigueur ;
- Les associations bénéficiaires du PPI-OSCAN comprennent les orientations globales des stratégies et des plans d'action nationaux en matière d'environnement, de conservation et de valorisation de la biodiversité et de la nature, de lutte contre les effets de changement climatique ;
- Les 10 acteurs associatifs concernés démarrent la conception de leurs stratégies et de leurs plans d'action associatifs pour les 5 prochaines années. Ces stratégies doivent s'inscrire dans les orientations suscitées ;
- Les membres associatifs concernés par la formation sont en mesure de former les membres de leurs associations dans la planification stratégique ;

La planification stratégique d'une association exige l'implication de son bureau directeur dans son élaboration et surtout à sa validation. Généralement, le travail associatif repose sur une minorité de membre si ce n'est plus que le Président et le trésorier. Pour motiver les membres à devenir participatif au sein de leur association, une séance de Coaching peut être envisageable pour faire une démonstration d'un travail collectif pour la planification stratégique. Pour ceci, le formateur doit envisager :

- Un exercice de coaching d'une association pour former ses membres à la nécessité du travail en équipe lors d'une planification stratégique. Cet exercice servira de modèle pour les autres associations bénéficiaires du PPI-OSCAN;
- Créer une interactivité au sein d'une équipe, à travers des jeux de rôle, pour des simulations de cas lors d'une planification stratégique nécessitant l'implication de plusieurs acteurs potentiels.



Les bénéficiaires de la formation

La présente formation est destinée aux responsables des projets. Il s'agit de deux représentants par association à désigner formellement par chaque association bénéficiaire :

- Le Président de l'Association (obligatoire),
- Un membre actif désigné par l'Association.
- Pour l'étude de cas, une journée sera réservée aux membres du conseil d'Administration d'une Association qui participera avec les autres associations.

Les bénéficiaires ont pour la majorité une courte expérience en matière de rédaction, de mise en œuvre et de suivi d'activités associatives et une expérience sommaire en gestion d'une association. Il conviendra au consultant-formateur de se baser sur leurs acquis pour aller plus loin de manière plus ciblée par rapport à leurs besoins et aux attentes stratégiques du PPI-OSCAN. Il est donc important que le formateur adapte, lors de la formation, les sujets et le contenu aux attentes des participants et à la langue maîtrisée par ces derniers (l'arabe et/ou le français).

Les associations bénéficiaires de la formation sont les suivantes :

Nom de l'association	Lieu de son projet
Association Ifker pour le Développement Durable	Moulay Driss Zerhoune
Fly Fishing Club du Moyen Atlas	Azrou
Fédération Marocaine de Pêche de Loisir	Ifrane
Réseau Association Khenifiss	Tarfaya
Association Nord Plaisance pour le Développement et la Protection de l'Environnement	Meknès
Coopérative Tayyibate Skoura	Skoura, Ouarzazate
Association Aghbalou	Imilchil
Observatoire de Protection de l'Environnement et les Monuments Historiques de Tanger	Tanger
Association Marocaine de Jeunesse et de Développement	Beni Mellal
Association Afrak	Ifrane Anti-Atlas (Guelmime)

2. METHODOLOGIE

La formation sera basée sur l'interactivité avec les bénéficiaires, partant du principe que les besoins des différentes associations en matière d'appui sont variés et spécifiques à la diversité des thématiques et à la nature des activités des projets.

3. OUTILS ET INFORMATION DE BASE A CONSIDERER

- Documents du PPI-OSCAN : Consistance du programme, état de mise en œuvre, conventions signées avec les associations bénéficiaires (avec toutes les annexes), rapports



d'activités produits et observations apportées par le programme (à mettre à la disposition du formateur par le PPI-OSCAN),

- Statuts des associations bénéficiaires du PPI-OSCAN ;
- Document PPI-OSCAN en ligne disponible sur les liens suivants :
 - <http://www.uicnmed.org/projects/documentationplatform/56>
 - <https://www.iucn.org/es/node/15649>
 - <https://www.facebook.com/ppioscan/>

4. PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS

- Rédaction du rapport d'évaluation de la formation incluant des recommandations spécifiques à chaque association par rapport aux pratiques adoptée.
- Remise au Coordinateur National des supports de la formation utilisés ou développés pour les besoins de cette mission.

5. DEROULEMENT DE LA MISSION D'EXPERTISE

La préparation et le déroulement de la formation se déroulera selon les modalités suivantes :

Tache / descriptif	Nombre de jours	Dates
Réunion avec le Coordonnateur National et discussion globale sur la mission avec remise des principaux documents relatifs au PPIOSCAN	0,5	27 mars 2017
Préparation de la formation	2	-
Réunion avec le Coordinateur National pour révision et validation des supports de la formation	0,5	4 avril 2017
Réalisation de la formation	3	7 au 9 avril 2017
Réunion de synthèse et présentation des résultats et du rapport global de la formation (déroulement, état des lieux, appréciation des OSC, recommandations)	1	Avant le 23 avril 2017

6. PROFIL ET EXPERIENCE

En plus d'une formation universitaire en relation avec la conservation de la nature et le développement socio-économique, le/la consultant(e) doit avoir :

- Une bonne connaissance du tissu associatif marocain et des principaux défis et opportunités qui se présentent au secteur,
- Une expérience d'au moins 7 ans en matière de planification stratégique, d'exécution de projet et de développement d'outil d'évaluation,
- Une bonne connaissance du paysage et des appuis institutionnels aux projets associatifs au Maroc, en particulier ceux portant sur la conservation de la nature et la protection de l'environnement,
- Une bonne connaissance de la politique environnementale, des stratégies et des plans d'action nationaux en matière de conservation de de la nature et de la lutte contre les changements climatiques,



- Une expérience reconnue dans le domaine de la formation au profit du tissu associatif marocain,
- Capacités prouvées de communication, de rédaction et une bonne maîtrise de l'Arabe et du Français.

7. DOCUMENTS A TRANSMETTRE PAR LE CONSULTANT

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation au nom du Directeur du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN ;
- Un et/ou les CVs signés par les personnes impliquées où sont détaillées les expériences similaires à la présente candidature et les références et les justificatifs des travaux effectués ;
- Une note méthodologique détaillant l'approche à suivre pour la réalisation des tâches assignées et atteindre les résultats escomptés de cette consultation ;
- Offre financière précisant la rémunération globale pour la consultation (en euros ou en dirham marocain, en toutes taxes comprise).

8. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres reçues sera basée notamment sur les critères suivants: (i) l'expérience du candidat dans la conduite des missions similaires à celles précisées dans cet appel à candidature et l'animation des sessions de formation, (ii) la compréhension des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée, et (iii) l'offre financière.

9. SOUMISSION DE L'OFFRE

L'offre comportant les pièces mentionnées dans le paragraphe 7 doivent être transmise par e-mail au Coordinateur Régional du PPI-OSCAN à l'adresse suivante :

maher.mahjoub@iucn.org

Le dernier délai de soumission est fixé au **19 mars 2017**. Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.